

# hommes + femmes

tout bénéfique pour les entreprises

Aides financières pour des projets d'entreprises

Faites avancer l'égalité des chances  
entre hommes et femmes

+ «Une entreprise qui se fait un nom avec l'égalité des chances a une réputation de progressisme, d'ouverture, d'innovation. C'est excellent pour son image.»

*Thomas Hinderling, directeur général, CSEM SA, Neuchâtel*

+ «Nous tenons compte des situations de vie des hommes et des femmes pour le taux d'occupation, la formation continue ou les promotions. C'est un plus dans la recherche de personnel hautement qualifié.»

*Anne-Marie Van Rampaey, directrice des ressources humaines, CSEM SA, Neuchâtel*



Département fédéral de l'intérieur DFI  
**Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEH**

Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra



## **Égalité des chances entre hommes et femmes**

L'égalité des chances dans la vie professionnelle signifie que les femmes et les hommes ont accès à toutes les branches, à tous les métiers et à tous les échelons hiérarchiques et qu'ils peuvent s'épanouir selon leurs aptitudes. Ils ne subissent pas de discrimination en raison de leur sexe. Ils ont la possibilité de concilier activité professionnelle et vie familiale.

### **Les bénéfices pour votre entreprise**

- Plus de facilité pour recruter des femmes et des hommes qualifiés
- Plus de stabilité du personnel ; les savoirs et les compétences restent dans l'entreprise
- Plus grand choix pour la relève des cadres
- Plus de satisfaction et de motivation du personnel
- Plus d'innovation grâce à une gamme plus étendue d'aptitudes et d'intérêts
- Plus grande compréhension des besoins des groupes cibles sur le marché
- Plus d'objectivité dans l'ambiance de travail
- Image progressiste.

L'égalité des chances entre hommes et femmes donne à votre entreprise une longueur d'avance sur tous les plans.



+ «Nous proposons aussi aux hommes du temps partiel et des horaires flexibles. Résultat: moins de rotation de personnel, plus de productivité, moins de charges.»  
*Suzanne Blaser, directrice RH et Corporate Functions, membre de la direction générale, Sympany, Bâle*

+ «En tant que directeur général, je veux utiliser de manière optimale les ressources humaines de mon entreprise. Je ne peux le faire que si je donne des chances égales aux hommes et aux femmes.»  
*Beat Ochsner, directeur général, Sympany, Bâle*

## Aides financières de la Confédération

Mettez en place un projet pour faire avancer l'égalité des chances entre hommes et femmes dans votre entreprise !\* A ce titre, vous pouvez demander une aide financière à la Confédération. Les aides financières pour des mesures internes mises en place dans les entreprises seront allouées de 2009 à 2016. Le budget à disposition s'élève à environ 1 million de francs par an.

\* Les unités administratives des cantons et des communes sont également considérées comme des entreprises.

## Les critères

Pour demander une aide financière, votre entreprise doit remplir les critères suivants :

- Votre entreprise a son siège en Suisse.
- Vous voulez faire avancer l'égalité des chances au sein de votre personnel.
- Votre projet a une date de début et une date de fin.
- Votre entreprise prend à sa charge la moitié du coût du projet au moins sous la forme de prestations propres (travail, financement).

Les aides financières sont destinées en priorité aux entreprises de moins de 500 salarié·e·s.

+ «Une femme est plus motivée si elle sait qu'elle gagne autant que ses collègues hommes pour un travail équivalent. Cela fait des années que l'expérience le prouve.»

*Dania Poretti Suckow, cheffe de l'Office de la statistique du canton du Tessin, Bellinzona*

+ «Nous avons constaté que les équipes mixtes travaillent de manière plus factuelle et créative que les équipes composées uniquement d'hommes ou de femmes.»

*Willi Schilling, directeur des ressources humaines, Feller AG, Horgen*



## Exemples de projets

- Vous élaborez des directives pour que les femmes et les hommes aient des chances égales lors des recrutements de personnel.
- Vous faites un point systématique de l'avancement de l'égalité des chances dans votre entreprise et vous formulez des mesures d'amélioration.
- Vous réalisez un projet pilote sur l'encouragement du travail à temps partiel et le partage de poste de cadres.
- Vous vérifiez si votre système salarial est conforme aux exigences de l'égalité des chances.

### Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes

Schwarztorstrasse 51  
CH-3003 Berne  
Tél. +41 31 322 68 43  
Fax +41 31 322 92 81  
ebg@ebg.admin.ch  
www.egalite-suisse.ch

## La marche à suivre

- Informez-vous sur [www.hommes-et-femmes.ch](http://www.hommes-et-femmes.ch). Vous y trouverez toutes les informations utiles sur la présentation des requêtes. Vous pouvez aussi vous abonner à une lettre d'information.
- Si vous le souhaitez, demandez les conseils de spécialistes.
- Déposez votre requête le 31 mars au plus tard.

Avec le soutien conceptuel de :



Fédération des  
Entreprises  
Romandes  
Genève

  
SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND  
UNION PATRONALE SUISSE  
UNIONE SVIZZERA DEGLI IMPRENDITORI

  
Institut suisse des administrateurs  
et dirigeants d'entreprises



**+** «Si vous ouvrez les fonctions dirigeantes aux femmes, vous élargissez votre vivier. Notre direction générale est composée pour moitié de femmes.»

*Sabine Weisbrod, co-directrice générale, Weisbrod-Zürrer AG, Hausen am Albis*

**+** «Les hommes et les femmes ne sont pas égaux en tout, et c'est tant mieux! Nous mettons à profit les spécificités de chacun, ce qui accroît notre réussite.»

*Oliver Weisbrod, co-directeur général, Weisbrod-Zürrer AG, Hausen am Albis*